



DGEC/SD2/2A
Ressources énergétiques du sous-sol
COURRIER ARRIVÉ

27 OCT. 2023

2A/2023/10/061

À l'attention de Monsieur le Ministre en charge des Mines
Ministère de la Transition Ecologique
Direction Générale Energie Climat (DGEC)
Bureau des Ressources Energétiques du Sous-Sol
Tour Séquoia
1 Place Carpeaux
92800 PUTEAUX

Paris, le 27 octobre 2023,

Objet : Demande de **Permis Exclusif de Recherches (PER)** d'un gîte géothermique au Calcaire Carbonifère (Dinantien) dans le secteur des communautés d'agglomération de Valenciennes Métropole et de la Porte du Hainaut, dans le département du Nord (59), dit **Permis ENGIE ENERGIE SERVICES du « Grand Valenciennes »**.

Je soussigné, Thierry LANDAIS, agissant en ma qualité de Directeur du Territoire Nord, Grandes Infrastructures et Mobilités d'ENGIE Solutions, pour le compte du développement des réseaux de chaleur urbains et de la décarbonation industrielle, dûment habilité, ai l'honneur de solliciter, par la présente, une demande d'octroi d'un Permis Exclusif de Recherches d'un gîte géothermique au Calcaire Carbonifère (Dinantien) dans le secteur des communautés d'agglomération de Valenciennes Métropole et de la Porte du Hainaut, pour le compte de la société ENGIE ENERGIE SERVICES.

ENGIE ENERGIE SERVICES est une société par actions simplifiée (SAS), au capital de 698 555 072 €, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Nanterre, sous le n°552 046 955, n° de SIRET 55204695502411, et dont le siège social est sis au 1 Place Samuel de Champlain, 92930 Paris La Défense.

Le Permis Exclusif de Recherches en question est sollicité pour une durée de **5 (cinq) années** renouvelables, et prendra le nom de « **Grand Valenciennes** ». Ce PER représente une superficie de **347.92 km²**.

Les sommets du périmètre tel que figurant ci-après présentent les coordonnées suivantes :

Points	Coordonnées Lambert 93	
	X (m)	Y (m)
A	722817	7025684
B	728977	7028321
C	728944	7031180
D	739847	7040305
E	739751	7042725
F	744727	7042761
Frontière franco-belge		
G	747437	7028083
H	738620	7020019
I	722864	7019831

ENGIE Solutions est un acteur industriel engagé dans la sobriété énergétique et la décarbonation des territoires. Pour répondre à ces enjeux, nous avons ainsi développé plus de 11 projets de géothermie en France au cours de cinq dernières années. Forts de notre expérience, nous vous sollicitons pour une demande de Permis Exclusif de Recherches du gîte géothermique au calcaire carbonifère dans les communautés d'agglomération de Valenciennes Métropole et de la Porte du Hainaut. Ces études seront portées en continuité de celles menées dans le Douaisis avec l'industriel Renault.

En cas de mise en évidence d'une ressource géothermique suffisante à l'intérieur de ce périmètre, ENGIE Solutions ambitionne de l'exploiter pour la production de chaleur afin d'accompagner le territoire dans la transition vers la neutralité carbone.

Les prospects ciblés sont d'une part les bâtiments communaux, bâtiments tertiaires et résidentiels qui pourront être alimentés via un réseau de chaleur mais elle pourra alimenter aussi les industriels et être un facteur d'attractivité pour attirer des nouveaux industriels à s'implanter sur le territoire.

Conformément au décret n°2019-1518 du 30 décembre 2019, vous trouverez ci-joint un dossier comprenant :

- Le nom, le domicile du **pétitionnaire**, ainsi que les renseignements nécessaires à son identification (*Chapitre 2*) ;
- Les documents de nature à justifier les **capacités techniques et financières** du pétitionnaire (*Chapitre 3*) ;
- Les **engagements financiers** du pétitionnaire relatifs aux travaux d'exploration (*Chapitre 5.7*) ;
- Les **documents cartographiques** relatifs à la demande (*Chapitre 6*), à savoir une carte à l'échelle 1/100 000^{ème} ainsi que les coordonnées des sommets du périmètre demandé ;
- Un **mémoire technique** justifiant les limites du permis considéré, compte tenu notamment du contexte géologique de la zone et des études préalables réalisées (*Chapitres 4*), ainsi que le **Programme des Travaux** envisagés (*Chapitre 5*) ;
- Une **notice d'impact** précisant les impacts potentiels du projet sur l'environnement et la ressource en eau (*Chapitre 7*) ;
- Un **mémoire non technique** sur le périmètre, les caractéristiques du site et les impacts potentiels.

En espérant une issue favorable à cette demande, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.



Thierry LANDAIS
Directeur du Territoire Nord
Grandes Infrastructures et Mobilités
ENGIE Solutions



DGEC/SD2/2A
Ressources énergétiques du sous-sol
COURRIER ARRIVÉ

-6 FÉV. 2024

2A/2024/02/003

À l'attention de Monsieur le Ministre en charge des Mines
Ministère de la Transition Ecologique
Direction Générale Energie Climat (DGEC)
Bureau des Ressources Energétiques du Sous-Sol
Tour Séquoia
1 Place Carpeaux
92800 PUTEAUX

Paris, le 29 Janvier 2024,

Objet : Pétition rectificative de la demande de Permis Exclusif de Recherches (PER) d'un gîte géothermique au Calcaire Carbonifère (Dinantien) dans le secteur des communautés d'agglomération de Valenciennes Métropole et de la Porte du Hainaut, dans le département du Nord (59), dit Permis ENGIE ENERGIE SERVICES du « Grand Valenciennes ».

En copie : Armelle BALIAN – Ajointe au chef de bureau – DGEC/DE/SD2/2^a
armelle.balian@developpement-durable.gouv.fr

Je soussigné, Thierry LANDAIS, agissant en ma qualité de Directeur du Territoire Nord, Grandes Infrastructures et Mobilités d'ENGIE ENERGIE SERVICES, pour le compte du développement des réseaux de chaleur urbains et de la décarbonation industrielle, dûment habilité, ai l'honneur de solliciter, par la présente, une pétition rectificative de la demande d'octroi d'un Permis Exclusif de Recherches d'un gîte géothermique au Calcaire Carbonifère (Dinantien) dit « Grand Valenciennes » que la société ENGIE ENERGIE SERVICES a déposé le 27 octobre 2023.

ENGIE ENERGIE SERVICES est une société par actions simplifiée (SAS), au capital de 698 555 072 €, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Nanterre, sous le n°552 046 955, n° de SIRET 55204695502411, et dont le siège social est sis au 1 Place Samuel de Champlain, 92930 Paris La Défense.

Cette demande de pétition rectificative est motivée par les éléments suivants :

- Une étude approfondie des besoins en chaleur du territoire concentrés sur le sud du périmètre initial du PER,
- Une pré-étude du potentiel de la ressource géothermique au calcaire carbonifère et de son accessibilité qui cible également la zone sud du PER initial,
- L'impossibilité de superposition d'une partie du périmètre de notre PER initial avec les Concessions Poissonnière et Désirée détenues par Gazonor - La Française de l'Energie et l'absence de conciliation avec La Française de l'Energie malgré nos démarches répétées.

ENGIE ENERGIE SERVICES est un acteur industriel engagé dans la sobriété énergétique et la décarbonation des territoires. L'ambition de notre projet est d'exploiter la ressource géothermale pour accompagner le territoire dans la transition vers la neutralité carbone avec une énergie qui pourra assurer les besoins thermiques des bâtiments tertiaires et résidentiels mais aussi des industriels.

Les besoins énergétiques du territoire pour les deux typologies de consommateurs identifiés se concentrent, en très grande partie, sur la zone Sud du PER initialement déposé. Le forage dans cette zone, libre de vides miniers, permettra d'accéder à une ressource géothermique plus favorable à des températures compatibles avec les besoins en surface (réseau de chaleur et sites industriels).

Enfin, la zone Nord-Ouest du PER initial se superpose, avec les Concessions de La Française de l'Energie pour l'exploitation du gaz de mines. ENGIE Energie Services a pris contact avec La Française de l'Energie en amont du dépôt du PER du 27 octobre 2023 et après le dépôt dans l'objectif d'arriver à une conciliation permettant de ménager nos intérêts techniques réciproques. N'ayant pas trouvé de consentement de leur part et en vertu du Code Minier qui n'autorise pas la superposition d'une concession et d'un PER, nous demandons à réduire notre périmètre.

Le Permis Exclusif de Recherches en question est sollicité pour une durée de **5 (cinq) années** renouvelables, et conservera le nom de « **Grand Valenciennes** ». Ce PER représente une superficie de **156 km²**.

ENGIE ENERGIE SERVICES maintient les engagements financiers détaillés sur la demande initiale. Les études sismiques seront densifiées sur le périmètre donné dans l'objectif de dérisquer le projet.

Les sommets du périmètre tel que figurant ci-après présentent les coordonnées suivantes :

Sommets	Coordonnées Lambert 93	
	X (m)	Y (m)
A	722858	7020607
B	727800	7020630
C	727796	7021632
D	729080	7021639
E	729075	7022641
F	729717	7022645
G	729711	7023647
H	730353	7023650
I	730348	7024653
J	732915	7024667
K	732904	7026672
L	733545	7026676
M	733539	7027678
N	736105	7027694
O	736099	7028697
P	736740	7028701
Q	736734	7029703
R	738658	7029716
S	738644	7031721
T	743772	7031759
U	743756	7033764
V	744397	7033769
W	744389	7034771
X	746311	7034787
Y	746295	7036792
Z	745654	7036787
AA	745646	7037789
AB	745006	7037784
AC	744998	7038787
AD	Intersection de la frontière franco-belge avec le parallèle 7038787	
Frontière franco-belge		
AE	747437	7028083
AF	738620	7020019
AG	722864	7019831

ENGIE ENERGIE SERVICES tient à disposition de la DGEC un nouveau dossier complet rectificatif en cas de besoin.

En espérant une issue favorable à cette demande, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Thierry LANDAIS
Directeur du Territoire Nord
Grandes Infrastructures et Mobilités
ENGIE ENERGIE SERVICES

